Sports

Pour contacter
la rédaction
redaction@le-littoral.com
redaction@hautesaintonge.fr

Journalistes

Ronan Le Goaster Port. 06 31 89 82 45 Gaël Réaux Port. 06 88 64 12 04

Correspondants locaux de presse Xavier Reignier

(Pays royannais)



xavierreignier@gmail.com 06 81 95 01 66

Arnaud Bébien (Pays rochefortais)



arnaud.bebien@orange.fr

COURSE À PIED

Pas de marathon de Royan en 2021

Malgré tous leurs efforts, il ne sera pas possible, pour les responsables de l'association, de proposer une 6° édition du marathon Royan-Côte de beauté en 2021. Un «challenge connecté» est mis en place.



Le marathon Royan-Côte de beauté attire en temps normal près de 3 500 athlètes chaque année. © Yves Mainguy

Jusqu'au bout, ils y ont cru. Mais il y a quelques jours, les membres de l'association Marathon Royan Côte de beauté ont dû se résoudre à annoncer la mauvaise nouvelle : il n'y aura pas d'édition 2021 de la course qui réunir 3 500 personnes chaque année sur le front de mer entre les communes de Royan, Vaux-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne. Toute-fois, un challenge connecté est mis en place pour maintenir le contact avec les athlètes.

Cette décision est un crève-cœur évidemment pour le président de

l'association, Jean-Pierre Dumon, d'autant qu'en 2020, l'événement n'avait pas non plus pu avoir lieu pour les mêmes raisons de contexte sanitaire. Pourtant, tout a été tenté afin de trouver une solution. Initialement programmé les 28 et 29 mai, le marathon aurait pu avoir lieu en septembre mais l'une des communes concernées à évoqué des impossibilités d'accueil. « Sur les autres week-ends, les événements sportifs sont nombreux entre le triathlon, les demi-finales et finales du championnat de France d'Ultimate etc. Cela de-

venait trop compliqué », réagit l'inté-

Ces dernières semaines, accompagné de ses équipes, il avait pourtant planché sur la question en établissement un protocole sanitaire aux petits oignons, de neuf pages. Mais malgré cela, aucune assurance n'a pu être donnée par les services de l'Etat. Dans ces circonstances, difficile de prendre une autre décision que cette annulation.

« Nous nous étions donnés la première semaine d'avril comme « deadline » pour prendre une décision car c'est à ce moment qu'on engage les frais. Nos divers achats, cela représente tout de même 30 000 à 40 000 euros et il n'y avait aucune certitude de recettes. » Les coureurs qui étaient déjà inscrits pour l'édition de 2020 ou de 2021 pourront se faire rembourser jusqu'à 70 % de la valeur de leur dossard ou bien reporter leur inscription à 2022.

Un mois pour faire le challenge connecté

Pour ne pas perdre le lien avec les 3 500 athlètes qui ont pour habitude de venir participer au marathon royannais, le choix s'est porté sur un challenge connecté. Trois parcours seront proposés: 10 kilomètres, semi-marathon ou marathon. « Ils pourront le faire près de chez eux ou bien sur le parcours royannais. Leur temps sera pris à partir des données GPS. Ils auront un mois – entre le 15 mai et le 19 juin – pour le faire », énumère le président de l'association.

Des lots symboliques seront remis aux premiers tandis que les récompenses qui étaient prévues pour le « vrai » marathon seront distribuées via un tirage au sort. Le début des inscriptions aura lieu le 19 avril sur la plateforme habituelle et il sera possible de s'enregistrer jusqu'au 14 mai. En espérant, bien sûr, se revoir, sur site, en 2022.

R.L.G.

Les recettes du challenge connecté seront reversées à des associations caritatives : Le rêve de Rose et l'Usep